

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



2902

affaires enregistrées
- 0,8 %
par rapport à 2018

2688

affaires jugées
+ 6 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

8 mois et 23 jours

+ 57,5 % entre 2009 et 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

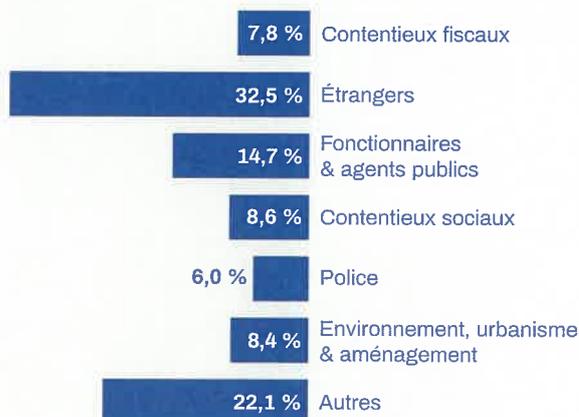
L'année 2019 a confirmé la montée en puissance du contentieux des étrangers. Il s'agit pour l'essentiel de requêtes présentées par des demandeurs d'asile déboutés sur lesquelles il doit être statué dans un délai de six semaines par un magistrat désigné.

Le contentieux demeure marqué par les particularités du ressort du tribunal et sa géographie. L'importance du contentieux de l'urbanisme, en particulier sur le littoral, et du contentieux de l'environnement (construction de parcs éoliens, exploitation de carrières) en est la meilleure illustration. L'opération de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel, débutée il y a quinze ans, engendre encore un contentieux protéiforme.

Au cours de l'année 2019 le recours à la médiation est devenu une véritable priorité. Des réunions d'information et de formation ont été organisées pour mieux faire connaître ce mode de résolution des litiges encore mal connu.

Hervé GUILLOU

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

